

VIVRE A

PLOUZANE



MAGAZINE MUNICIPAL

JUILLET 87 - N° 35



L'agglomération de La Trinité est appelée à un développement important allant jusqu'à 8.000 habitants contre 4.000 aujourd'hui. Pourtant, la particularité de ce secteur, c'est son éparpillement urbain et le « sous-développement commercial » qu'il présente.

Le souci premier de la municipalité aura été d'assurer les réserves foncières nécessaires à l'extension d'un véritable centre urbain. Cet objectif s'est réalisé en accompagnement d'une politique d'équipements publics : ils sont indispensables pour répondre aux besoins d'une population très jeune et très active. Ainsi avons-nous pu réaliser :

- un foyer laïque municipal,
- un centre social,
- une cantine scolaire,
- un terrain de sport,
- un gymnase,
- un collège.

(suite page 2)

DÉVIATION : LA VOIE EST LIBRE

Une nouvelle dynamique commerciale pour La Trinité.

URBANISME

SOMMAIRE

- ♦ **URBANISME**
Une nouvelle dynamique commerciale pour La Trinité
_____ p. 2
- « Banlieues 89 » :
les chantiers démarrent
_____ p. 3
- ♦ **SUR LE VIF**
Marcel Simon,
responsable des travaux
_____ p. 4-5
- ♦ **LE TEMPS DE VIVRE**
Du nouveau
avec les contrats famille
_____ p. 6-7
- ♦ **MACADAM**
La déviation fait sauter
les bouchons
_____ p. 8-9
- ♦ **EN PISTE**
Le vélodrome,
ça va rouler bientôt
_____ p. 10-11
- ♦ **PLEIN AIR**
Vacances : tout est possible
à Plouzané
_____ p. 12-13
- ♦ **TRIBUNE**
Le mot de l'opposition
Infos brèves
_____ p. 14
- ♦ **MUNICIPALES**
Les jeunes ont leur Conseil
_____ p. 15-16

(suite de la page 1)

Ces priorités seront, dès le courant 1987 prolongées par la réalisation de logements locatifs, la construction d'un foyer logement pour les personnes âgées, le développement d'un centre commercial...

Une concertation ouverte aux riverains, aux commerçants ainsi qu'à

magasin de bricolage, d'un restaurant. Des boxes locatifs commerciaux seront à la disposition des commerçants indépendants, rattachés à l'actuel Rallye de la rue des Myosotis, ce dernier devant s'agrandir à Castel Nevez.

L'installation simultanée de tous ces services autour d'un même pôle permettra de créer un véritable cœur à



Jo Melennec : « Le logement locatif, ce n'est pas forcément la cité H.L.M. Nous favorisons la convivialité, le cadre... ».

l'ensemble des personnes soucieuses des aménagements urbains, a lieu dès ce mois de juin, permettant au conseil municipal d'ajuster le plan du centre Trinité à une utilisation rationnelle de cet espace à dominante commerciale.

Le schéma d'organisation adopté par le conseil municipal doit permettre, dès cette année, l'implantation d'une superette alimentaire, d'un grand

La Trinité, lieu de commerces, de rencontres, bref, un lieu de vie.

Celui-ci, avec l'extension du centre de Castel Nevez, contribuera à la création d'une nouvelle image de Plouzané, ville de développement urbain, économique, social et culturel. Plouzané est en marche vers l'an 2000 et prépare avec force son avenir.

Jo Melennec

Banlieues 89 : les chantiers démarrent

URBANISME

De juillet 1984, date d'inscription de la commune à l'opération « banlieues 89 » jusqu'au démarrage des premiers travaux et l'aménagement du parking Jules Ferry, une large réflexion s'est organisée autour de ces projets. L'opération banlieues 89 n'est pas un chantier ponctuel mais s'accompagne d'un plan de restructuration et d'embellissement de tout notre cadre de vie.

Du bourg au Dellec, en passant par Castel Nevez, d'autres chantiers vont bientôt voir le jour...



Le parking Jules Ferry

Depuis 6 ans, le plateau de Kerallan vit au rythme des chantiers : foyer laïque, centre social, collège, gymnase, etc... Il fallait donc conclure ces aménagements. La fréquentation importante du parking liée à sa situation (terrain de sport, bâtiments) a nécessité une réfection totale des aires de stationnement, celle-ci s'est en outre accompagnée

d'interventions de qualité sur l'environnement.

Les travaux, d'un montant de 850.000 F TTC (revêtements de sol, plantations, jeux) sont financés pour moitié par la subvention d'Etat « banlieues 89 », le reste étant réparti entre commune et communauté urbaine.

aussi dans ce numéro l'article du maire), du foyer logement pour les personnes âgées et enfin le réaménagement complet de l'avenue du Général de Gaulle (la partie entre la rue des Myosotis et la route du Conquet, soit un tronçon du CD 12) conféreront un autre cachet à l'ensemble du centre Trinité.



Le parking Jules Ferry, récemment rénové.

Le centre de Castel Nevez

Son aménagement porte sur la création d'une place piétonne devant la mairie, l'ordonnancement d'un axe végétal de part et d'autre de la piste cyclable, l'aménagement des commerces et des logements locatifs.

La Trinité

De gros chantiers vont également voir le jour à La Trinité. La construction d'espaces commerciaux (lire

Pour une urbanisation cohérente...

Toutes ces étapes de l'aménagement du centre Trinité ont en commun la même volonté d'établir un schéma d'urbanisation réfléchi et cohérent afin de préserver des liaisons entre le centre et la zone urbaine périphérique.

La première tranche du programme « banlieues 89 » sera ainsi à peine achevée que déjà des réflexions sont engagées pour poursuivre ce programme sur le Dellec et le Bourg...

Yvon FLOCH

Les travaux : d'efficacité et

Marcel SIMON
(maire adjoint,
conseiller communautaire)



Vivre à Plouzané : Monsieur Simon, vous avez au sein de la municipalité la responsabilité des travaux. C'est une formulation assez vague. Pourriez-vous nous dire ce qu'elle recouvre réellement ?

Marcel Simon : *Il est vrai que, selon les municipalités, les responsabilités du maire adjoint aux travaux sont plus ou moins étendues. Il n'est pas exagéré de dire qu'à Plouzané elles sont très diversifiées et d'autant plus que notre ville est l'une des huit communes constituant la communauté urbaine de Brest. Il s'en suit que dans les domaines de ma compétence, certains sont d'essence municipale, d'autres communautaire. Parmi ceux-ci s'inscrit la voirie communautaire, l'eau et l'assainissement, la réputation, les transports et la circulation. Parmi ceux-là, on trouve les bâtiments, la voirie communale, l'éclairage, l'environnement, la protection du littoral.*

V à P : Quel est le montant du budget municipal que vous avez à gérer en 1987 ?

Marcel Simon : *Il ressort à 3.984.405 F hors taxes.*

V à P : C'est un budget déjà important auquel viennent donc s'ajouter les travaux de compétence communautaire. Comment ceux-ci s'articulent-ils ?

Marcel Simon : *Le conseil communautaire adopte un budget qui prévoit les opérations concernant la voirie, l'eau et l'assainissement, les transports etc... Chaque commune se voyant ensuite attribuer un budget pour les travaux qu'elle souhaite voir réaliser.*

V à P : Concrètement, comment les choses se passent-elles ?

Marcel Simon : *De la même façon que pour les travaux communaux. Je collationne informations et demandes et les*

Marcel Simon : *En effet, et j'appartiens à la commission des transports et de la circulation et depuis quelques mois à celle des appels d'offres à laquelle j'ai l'honneur d'avoir été élu sur proposition de mes collègues de la commission transport, à l'unanimité.*

V à P : Vous avez donc à vous prononcer sur le dossier des 16 bus que la CUB a convenu d'acquérir en 1987 ?

Marcel Simon : *Vous évoquez là un dossier particulièrement important puisqu'il porte sur près de 2 milliards d'anciens francs...*



soumets à la réflexion de la commission des travaux. Les propositions qu'elle retient sont soumises au bureau municipal puis au conseil municipal et sont ensuite examinées par la CUB.

V à P : Vous êtes aussi conseiller communautaire ?

V à P : Et les concurrents n'étaient pas exclusivement Français. Vous appartenez à un parti qui a lancé le slogan « fabriquer et acheter Français » ; quelle a été votre position ?

Marcel Simon : *C'est la thèse que j'ai défendue et mon vote a été déterminant*

une affaire de compétence.

SUR LE VIF

en faveur des huit bus Renault sur les 16 prévus. Il aurait été souhaitable de pouvoir faire mieux encore. Mais pour acheter Français, il faut naturellement que les industriels aient la volonté de présenter sur le marché des produits répondant aux goûts de sa clientèle, qu'il s'agisse des collectivités publiques ou des particuliers. C'est malheureusement loin d'être le cas parce que la spé-

CUB le versement-transport pour ses personnels travaillant à l'île Longue et transitant par l'arsenal.

Marcel Simon : Je vous répondrai avec une satisfaction bien légitime, que, malgré ma position de conseiller communautaire d'opposition, mes interventions ont été couronnées de succès. Ce problème qui traînait depuis 13 ans est en bonne voie de règlement et va se



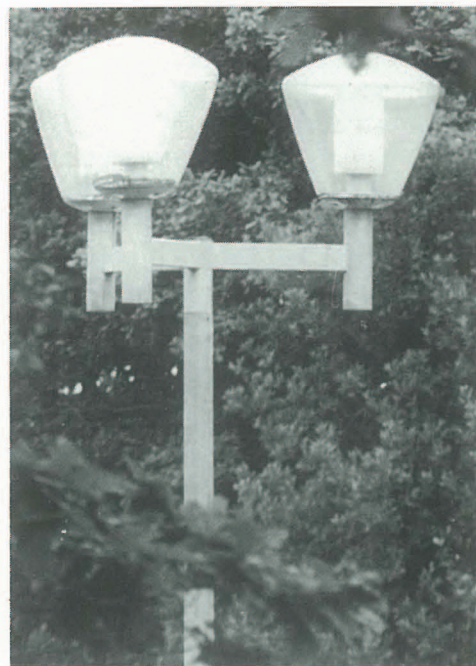
culatation et les placements juteux à l'étranger sont la préoccupation première de trop de nos industriels. C'est ainsi que la voie est laissée libre à l'envahissement des produits étrangers avec la conséquence que cela entraîne au niveau de l'emploi, préoccupation majeure de l'opinion publique.

V à P : Un mot, Monsieur Simon, à propos du versement-transport. Les comptes rendus de la CUB font état de vos interventions auprès de plusieurs ministres afin que la DCAN paie à la

traduire par un ballon d'oxygène, appréciable au niveau des finances de la CUB, et ce annuellement.

V à P : A côté de l'aspect communautaire qu'elles revêtent, vos interventions concernant le versement-transport auront-elles des retombées au niveau de Plouzané ?

Marcel Simon : Chacun comprendra que l'heureuse solution à ce problème en impasse m'a donné l'occasion d'intervenir à la CUB pour que notre programme d'assainissement, amputé de



50 % soit intégralement réalisé en 1987.

V à P : C'est là une très bonne nouvelle, car sans cela, votre programme d'assainissement pour 1988 eut été bien compromis...

Marcel Simon : C'est justement ce qu'il ne fallait pas. Dans l'intérêt des Plouzanéens et donc de la communauté urbaine dont nous sommes l'une des composantes...

Contrats famille

Le 25 novembre 1985, la municipalité de Plouzané signait avec le Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi une convention. Objet : la mise en application de mesures sociales et culturelles cohérentes, adaptées aux spécificités, aux besoins de Plouzané. Cet accord faisait suite à une étude menée auprès des habitants pour recenser les réels besoins, recueillir l'avis de ceux qui y résident pour ensuite concrétiser le projet.

« Cette étude », explique Yvette Duval, chargée des affaires sociales, « nous a permis de cerner encore plus les besoins que nous pressentions, de comprendre les préoccupations des familles de Plouzané. En résumé, beaucoup d'entre elles sont à la recherche d'une certaine qualité de la vie, le choix de la commune de résidence s'appuie sur le bien-être du groupe familial, une envie de prendre le temps de vivre. Ces aspirations sont également doublées d'une certaine préoccupation pour l'avenir, toujours orientée vers la famille et les enfants notamment. Les parents s'interrogent sur l'avenir économique de leur commune. Enfin, ils aspirent aux équipements de la ville mais sont attachés à un environnement proche de la campagne ».

Un effort pour les loisirs des jeunes

Autre source de préoccupation : les activités, les loisirs dont peuvent disposer les jeunes de Plouzané. « C'est dans cette direction que nous allons travailler dans les mois à



venir » explique Yvette Duval. Plusieurs initiatives ont déjà vu le jour, et le renfort (effectif, journées d'animation...) viendra étayer celles-ci, de même que la création d'un poste de bibliothécaire à la rentrée prochaine.

Propriété : un conseil financier pour éviter les naufrages

Pour beaucoup de familles, résider à Plouzané est aussi le moment de l'accession à la propriété. Des promoteurs, des organismes de financement peu scrupuleux profitent de cette aspiration légitime pour pratiquer des taux prohibitifs et, à court

terme, compromettre l'équilibre budgétaire du foyer. « Nous voulons, dans ce domaine, mettre en place un service de conseil financier aux familles. Il ne s'agira pas de refuser, bien évidemment, les permis de construire déposés en mairie, mais plus simplement de tirer un petit signal d'alarme lorsque, dans telle ou telle situation, les charges fixes de remboursement déséquilibrent le budget ».

Informé, prévenir sera donc dès la rentrée prochaine la fonction de Thérèse Déniel, ce qui permettra d'éviter bien des surprises désagréables. Saviez-vous par exemple qu'une taxe d'espace vert (montant 5.000 F environ) est exigible lors de l'emménagement ?

:ce qui va bouger...

LE TEMPS DE VIVRE

Service d'aides ménagères Efficacité et discrétion, un réel apport aux personnes âgées.

Peu d'habitants de la commune le connaissent. Peu nombreux sont ceux également qui songent à l'utiliser ou à en faire bénéficier leurs proches. Pourtant, chaque jour à Plouzané les 12 aides ménagères qui forment le service municipal rendent visite aux 19 familles aidées pour une et parfois deux visites quotidiennes. Au-delà du soutien matériel et pratique qu'elles peuvent apporter dans ces foyers (ménage, courses, préparation des repas, aide à la rédaction du courrier), elles remplissent une

fonction essentielle sur la commune : assurer une présence et un réconfort moral aux personnes âgées pour lesquelles elles représentent souvent le seul et unique lien avec l'extérieur.

Responsable de l'organisation et de la coordination du service à la mairie, Thérèse Deniel gère depuis janvier 1981 ce service (dépendant du centre communal d'action sociale) régi dans le passé par l'Union Mutualiste Départementale.

« Peuvent bénéficier de l'aide ménagère les personnes âgées ou invalides de la commune. Le coût du service, aujourd'hui de 63,93 F/heure, est partiellement ou en totalité pris en charge soit par les caisses de retraités, soit par la DDASS. Les dossiers de prise en charge par ses organismes sont remplis par nos soins avec les parents ou la personne qui en fait la demande », explique-t-elle.



Présence, soutien matériel et moral : toute l'attention et les soins qu'apporte l'aide ménagère à M^{me} Kerboul.

La zone artisanale de Mescouézel doit se développer en liaison avec le centre de Castell Névez

Les 11 et 12 avril derniers, les artisans de Mescouézel ont montré leur volonté de faire connaître leurs activités en organisant des journées portes ouvertes qui ont drainé à Mescouézel non seulement de nombreux Plouzanéens, mais également des habitants des communes voisines.

Afin d'accompagner ce dynamisme, la municipalité a décidé divers travaux qui seront réalisés avant la fin de l'année 1987 (éclairage du carrefour d'entrée actuel, trottoirs, entretien de la chaussée, pose de panneaux fonctionnels) mais l'élément essentiel qui devrait relancer le développement de Mescouézel sera le prolongement de la route actuelle qui permettra de raccorder cette zone d'activité au CD 12 et au centre commercial de Castell Névez.

En effet, outre l'avantage du désenclavement, cette réalisation permettra à la zone artisanale de présenter une façade en bordure de la voie qui relie La Trinité au bourg et les retombées commerciales ne devraient pas être négligeables.

De l'autre côté du CD 12, l'agrandissement du Rallye sera, j'en suis persuadé, un élément moteur très important pour le développement du centre commercial de Castell Névez et la réalisation en 88 du giratoire, qui remplacera le carrefour d'entrée actuel de Castell Névez, permettra la liaison directe entre Mescouézel et le centre de la commune, liaison qui ne pourra être que bénéfique tant pour le centre commercial que pour la zone artisanale.

On peut donc penser raisonnablement que, dans un avenir très proche, le dynamisme des artisans et les divers travaux projetés, permettront à notre zone artisanale de se développer et de s'intégrer totalement au centre de Plouzané.

Y. LUCAS
adjoint
aux affaires économiques

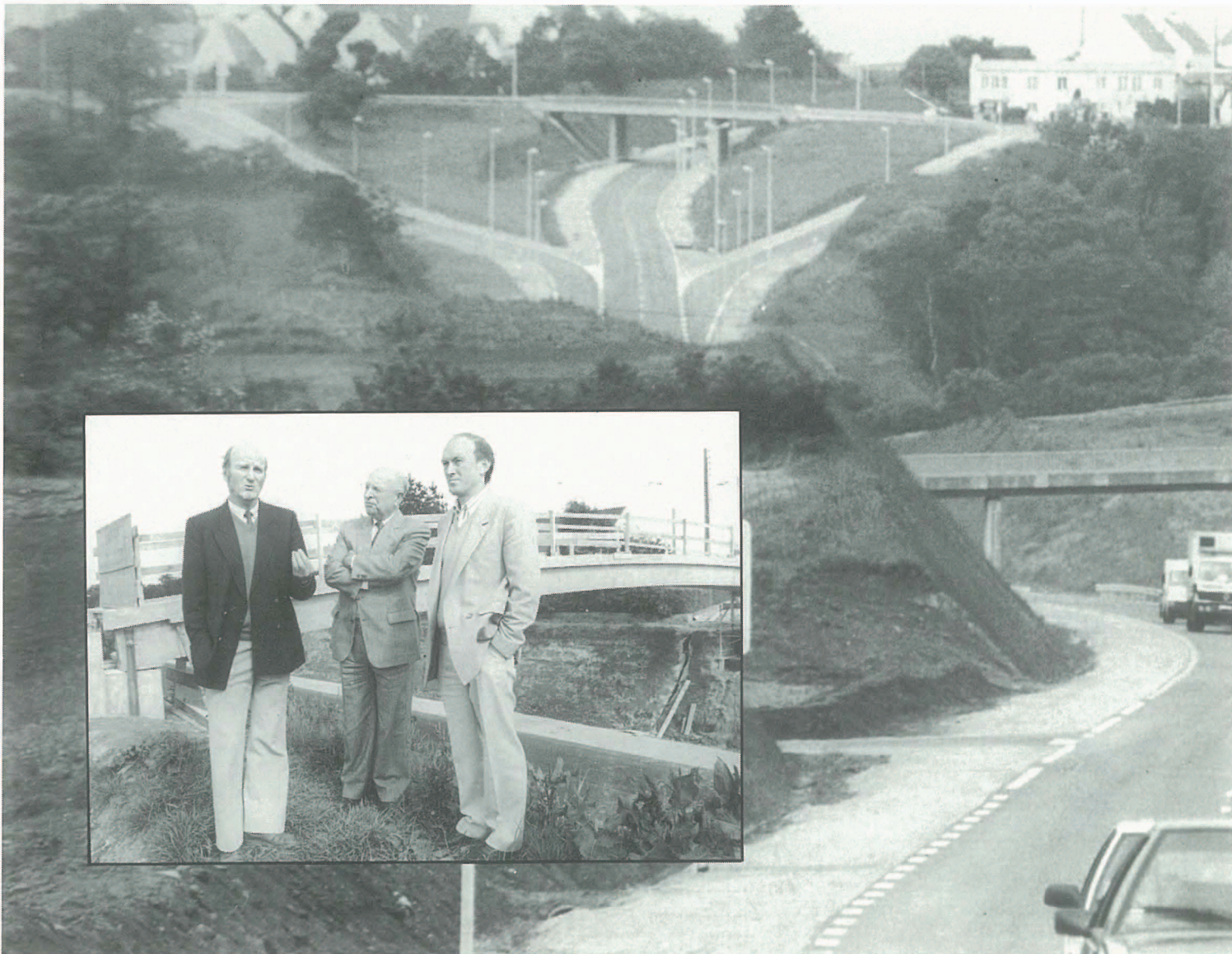
La déviation

Déviation Sud, ou comment relier la pointe du Diable à la Thomson en 5 minutes

Quinze années que l'idée suit son chemin... La nécessité de mettre en place un autre axe de circulation

que celui existant par le bourg de La Trinité n'est donc pas une révélation. Mais la concrétisation véritable du

projet n'est, elle, intervenue qu'en 1985. Le principal frein au premier projet (des coûts exorbitants) qui

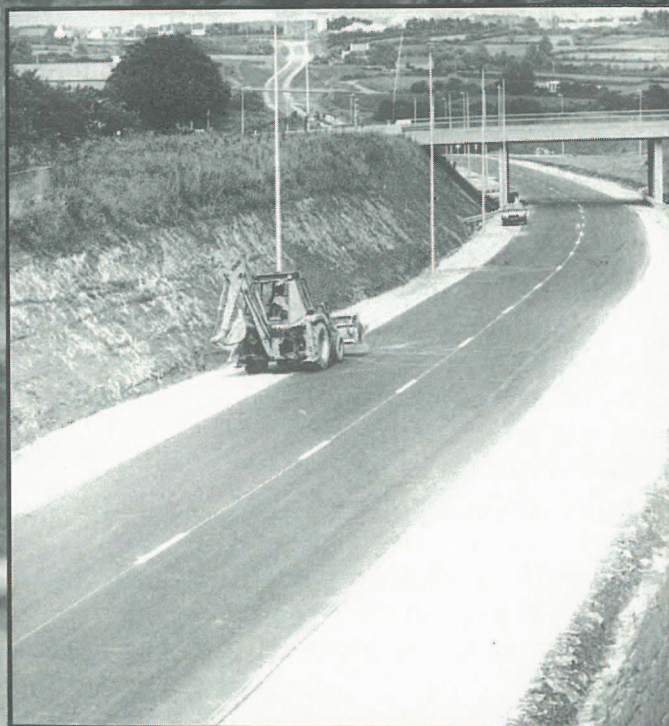


n est ouverte !

MACADAM

prévoyait une quatre voies a cédé le pas pour une réalisation plus modeste. Deux avantages sont à porter à son crédit : l'amélioration immédiate du trafic, la possibilité, s'il s'intensifiait, d'en revoir la capacité. Au total, l'ouvrage a coûté

28.600.000 F (67 % département, 33 % CUB). Il a bénéficié du soutien actif de nombreuses personnalités politiques : Georges Lombard (président de la CUB), Jo Gourmelon (député du Finistère) et bien sûr l'équipe municipale de Plouzané.



Le vélodrome



De l'énorme excavation que l'on peut aujourd'hui observer à Castel Nevez, c'est le plus important des équipements sportifs spécialisés de la région qui va bientôt voir le jour. Le vélodrome va naître de ces remblais et de ces tonnes de terre déplacées pour permettre à tous les amoureux de la petite reine de la région brestoïse d'exercer leur sport favori. Plus encore... Cet outil aux normes de la Fédération sera aussi la porte ouverte aux épreuves nationales et internationales.

Son histoire s'est écrite à force de dialogue, au fil d'une large concertation menée par les précurseurs du projet - le V.C. Plouzané particulièrement. 1978 : les projets fleurissent. A Brest (vélodrome couvert), à Plouzané (anneau cyclable), à Guipavas... C'est peu dire que le besoin se faisait sentir. Mais il fallait trouver un juste équilibre entre les aspects techniques et réglementaires, le financement, les objectifs à atteindre. C'est tout le mérite de l'association Brest Ponant Iroise que d'avoir su coordonner l'ensemble des opérateurs dès 1984 pour faire naître le vélodrome.

Quinze communes adhérentes...

Le 24 mai 1985, Goulven Le Fourn

qui préside la toute jeune association, se met en devoir d'entamer la consultation : seront visités les associations cyclistes, les municipalités concernées, les organismes publics pouvant apporter leur soutien au projet. En quelques tours de piste, le vélodrome prend corps ; visé et soutenu par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Un syndicat intercommunal se met également en place ; il compte, en juin 1986, quinze communes adhérentes .

Vélodrome Brest Ponant Iroise : fiche technique

Coût total

piste et bâtiments .. 4.500.000 F

Subventions :

- Ministère de la Jeunesse et des Sports 1.000.000 F
- Conseil Général du Finistère 1.000.000 F
- Avance sur TVA de la ville de Brest 550.000 F
- Somme restante :
 - Ville de Brest 60 %
 - Autres communes 40 %

*Soit pour la ville de Plouzané :
150.000 F (remboursables sur
20 ans).*

Aujourd'hui, les travaux sont plus qu'avancés et sur le chantier de Castel Nevez, l'incurvation du futur vélodrome présente déjà les aspects de la piste, le tunnel d'accès pour les coureurs est déjà en place.

« Le chantier suit son cours » indique Francis Danielou, adjoint aux sports. « Comme prévu, les écoulements d'eau se feront en naturel. La découverte d'une source a entraîné un

sort de terre

EN PISTE

retard important dû à la pose nécessaire de canalisations... Bien sûr, les intempéries, et cette veine de granit inopportune ne facilitent pas la tâche. Mais pour l'instant l'ensemble avance bien ».

Reste aujourd'hui à entamer le méticuleux travail de traçage de la piste : un « grattage » mètre par mètre du



remblais pour atteindre les 333,33 mètres réglementaires de longueur de piste en veillant à la bonne inclinaison de l'ensemble : la valse folle des sinus, cosinus et tangentes, ultimes calculs avant l'entrée en piste en septembre prochain des premiers coureurs.



- Directeur de la publication : M. Joseph Mélenec, maire de Plouzané.
- Conception, édition : Jean Quéméneur et Associés, Brest.
- Photocomposition, photogravure : Edigraphic, Brest.
- Impression : Céréd, Brest.

Mairie de Plouzané

Tél. 98.45.87.30

Communauté Urbaine

Service réputation :

Tél. 98.00.50.50

Compagnie des Eaux et de l'Ozone

Service d'urgence eau et assainissement) :

Tél. 98.02.27.12 (heures bureau)

Tél. 98.21.39.39 (en dehors

des heures de bureaux)

Inscriptions

sur les listes électorales

Les inscriptions se font à la mairie sur présentation du livret de famille, toute l'année mais ne prennent effet qu'au 1^{er} janvier de l'année suivante. Doivent se faire inscrire les nouveaux habitants et les jeunes qui auront 18 ans avant le 28 février de l'année considérée. La carte d'électeur est délivrée par la suite.

Centre social de Kérrallan :

Tél. 98.45.42.42

Les permanences qui s'y déroulent :

- Caisse d'Allocations Familiales

- Assistante sociales de la DDASS
- Halte-garderie parentale
- Confédération syndicale des familles
- Prospecteur-placier de l'ANPE
- Croix Rouge
- Vie Libre
- Aides des familles à domicile
- Gymnastique parents-enfants (3-6 ans)
- Consultation de nourrissons
- Ecole d'Initiation Musicale
- Gymnastique parents-bébés (3 mois - 3 ans)
- Cours de couture, tricot, cuisine exotique, etc..

Centre social du Bourg :

Tél. 98.48.47.90

Les permanences qui s'y déroulent :

- Mutualité Sociale Agricole
- Eclaireurs
- Club du 3^e âge (il s'y réunit)

Recensement des jeunes soldats

Les jeunes gens nés en avril, mai et juin 1970 doivent se présenter à la mairie dans le courant du mois de juillet, munis du livret de famille de leurs parents, pour le recensement militaire.

TRI YANN le 3 juillet à KROAS SALIOU

Les « Trois Jean » donneront le 3 juillet prochain un concert, salle Omnisport de Kroas Saliou.

Les places peuvent être retirées au Foyer Laïque : 70 F en réservation, 80 F sur place.

Organisation : Amicale Laïque.

Vacances l'Amicale



L'Amicale ? Inutile d'en faire la présentation. Depuis sa création en 1965, ses activités n'ont pas cessé de se diversifier, de s'étoffer. Elle compte aujourd'hui plus de 1.100 adhérents ; près de 10 % des habitants de la commune y ont donc une activité ! Mais assez parlé de chiffres ; l'Amicale Laïque, la présidente du centre de loisirs, Annick Roué, le permanent Fernand Drévilion et toute l'équipe d'animation, sont depuis deux mois sur le pied de guerre pour mettre en place toute l'organisation du centre de loisirs des mois de juillet et août.

L'été dernier, ce sont quelques 120 jeunes de la commune qu'ils ont accueilli durant les mois d'été pour des vacances créatives, sportives et où la bonne humeur est de rigueur dès que sont franchies les portes du foyer de l'Amicale.

« Le centre de loisir fonctionnera pour sa deuxième année consécutive sur les deux mois. En 85, année de sa création, nous avons accueilli 80 jeunes en juillet, mais son succès grandissant nous encourage à faire encore mieux » commente Annick Roué.

Son fonctionnement durant l'été est bien évidemment dépendant des conditions climatiques, mais le foyer présente cet avantage d'offrir des solutions de replis qui n'entravent pas les activités. « Toutes les activités manuelles (poterie, vannerie,

modélisme, photo...) sont regroupées dans les locaux du foyer, mais nous pouvons aussi utiliser le gymnase pour les sports collectifs, nous rendre à la piscine, prendre le déjeuner à la cantine toute proche... Bref, les locaux sont regroupés, adaptés et fonctionnels », explique Fernand Drévilion.

1987 : direction St-Goazec

L'un des temps forts pour les enfants du centre de loisir, la promenade, est toujours riche de souvenirs et de péripéties ; l'an dernier, le « camp » du centre de loisir avait établi ses bases à l'île Molène avec



un hébergement au collège du Ponant. Cette année, c'est St-Goazec qui est le site retenu : deux nuits sous toile de tente, voilà de quoi égayer les histoires de rentrée...

Les autres loisirs proposés en extérieur permettent aux enfants de passer l'après-midi au bord de mer.

créatives avec Laique

PLEIN AIR

En bref

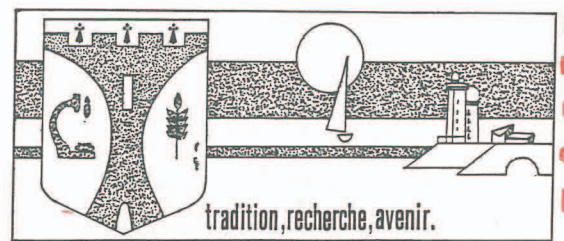
Le centre de loisirs fonctionne durant les mois de juillet et août. Il accueille les enfants de 5 à 13 ans. Début des activités : 9h et jusqu'à 18h. Une garderie sera ouverte à partir de 7h30. Le prix est fixé à 350 F par semaine (déjeuner compris). Le centre étant agréé par l'Association Nationale des Centres de Vacances (ANCV), les règlements peuvent être effectués par chèques vacances, les bons CAF sont également acceptés. Renseignements et inscriptions au Foyer Laique, place Jules Ferry :

- le matin de 9h à 12h
- le mercredi toute la journée
- les mardi et vendredi soir de 17 à 19h



Camp d'ados : une première cette année

Deux camps itinérants, ouverts aux adolescents, sont également organisés cette année. Pour ceux fermement attachés au plancher des vaches (815 francs pour deux jours), un camp pédestre est ouvert. Les autres, plus à l'aise en dock-side et sur les pontons, pourront goûter aux plaisirs de la voile (875 francs pour onze jours)... Renseignement auprès de Fernand Drévilion, à l'Amicale Laique.



Une nouvelle flamme postale pour Plouzané

TRIBUNE

Flamme postale : le flambeau de Plouzané aux quatre coins du monde...

Nouvelle poste. Nouvelle flamme postale. Si la mise en service du nouvel hôtel des postes de Plouzané n'est lui prévu que pour la fin de l'année, tous les courriers émis sur la commune porteront, dès la rentrée prochaine, un nouveau cachet (reproduit ci-contre). Celui-ci stigmatise en un petit rectangle, apposé sur chaque enveloppe, le visage de la commune pour le destinataire du courrier. C'est le club philatélique et son président M. Ezraty qui en sont les initiateurs. Quant à la création elle-même, elle est le fruit du travail de Hyacinthe Desjars, lui-même fêru de héraldique et de philatélie, mais aussi étudiant en section arts appliqués à Kérichen... « J'ai pris le projet avec beaucoup d'enthousiasme. Il reproduit la façade maritime de la commune ; le port du Dellec symbolisé par la voile, le phare et bien sûr le blason. Les masses devaient s'équilibrer de façon harmonieuse, car c'est bien du visage de la commune vers l'extérieur dont il s'agit » commente Hyacinthe.

Le mot de l'opposition



Chers concitoyens,

Nous vous avons exposé, dans un dernier article, notre façon de voir, sur la vie en général de notre commune. Nous ne pensons pas que vous attendez de nous une longue diatribe, aux belles phrases creuses, vantant telle ou telle politique de tel ou tel parti et s'efforçant de démolir tel autre. Vous avez chacun votre idée bien précise. C'est votre droit le plus strict, et vous savez combien il vous est difficile d'en changer.

Pour nous, il en est de même, aussi nous resterons sur ce qui nous unit, laissant au suffrage universel, chacun en son âme et conscience, le droit de s'exprimer.

Ce qui nous rassemble, sans contexte, c'est PLOUZANE et son conseil municipal. Bien sûr, la loi imposée par la politique fait que, pour nous dans cette commune, ce ne sont pas des hommes et des femmes qui gouvernent, mais une représentation de diverses tendances d'un parti. Nous savons bien pourtant qu'à quelques voix près, aussi injustes peut-être, les choses auraient pu être totalement différentes.

Ceci étant, nous voyons que les décisions ne sont pas toujours le fait de la présente équipe, et bien souvent, elle ne peut agir que sur les priorités, quand elle n'est pas obligée de faire appel à une « discipline de vote du parti ».

Voilà pourquoi, en ce qui nous concerne, vous trouverez peut-être étrange la dispersion de nos sept votes, mais avez-vous songé que nous vous représentons et que vous n'êtes pas tous du même avis ?

Vous vous souvenez peut-être que beaucoup des idées en cours actuellement, étaient dans notre programme. Bien sûr, l'ordre de priorité était différent, mais croyez-vous que cet ordre dépend uniquement des élus ? Le point de vue de la C.U.B., du Département, de la Région et de l'Etat, par le biais de leurs subventions, joue un grand rôle financièrement.

Alors pour ce qui est bon pour PLOUZANE, nous ne pouvons pas hésiter à nous associer, au sein des commissions, regrettant les calendriers parfois, mais voulant saisir toutes les occasions.

Pour conclure, cette petite parenthèse, nous vous rappelons quand même notre permanence (attendue 4 ans) du samedi matin à 10h30 au-dessus de la poste et nous vous remercions de vos visites.

Sans esprit critique, nous vous souhaitons bonne réception du nouveau bulletin. Pour nous, ce n'est tout de même pas une priorité.

Pour le groupe

Un bon conseil : celui des jeunes

MUNICIPALES



« A voté ». Le dépôt des bulletins dans l'urne pour les 13-18 s'effectue avec sérieux et décontraction.

Si un bon conseil n'est jamais à négliger, il sera toujours le fruit de l'expérience acquise... Les jeunes souvent ne l'ont pas. Ils n'en ont pas moins des désirs et des volontés à exprimer. Faute de moyens, de connaissance des bons interlocuteurs, ces souhaits deviennent vite une critique acerbe ; attitude assez constructive face aux buts à atteindre.

Un état de fait sur lequel un groupe de jeunes de Plouzané s'est interrogé. Avec les possibilités de mettre en place l'équivalent de la structure qui garanti la bonne marche de la commune : le conseil municipal des jeunes est né ! Ses buts ? Que les jeunes se donnent les moyens d'exprimer leurs souhaits. Que cette situation nouvelle leur permette de comprendre qu'ils sont partie prenante de la vie de la commune et responsables à ce titre de son évolution.

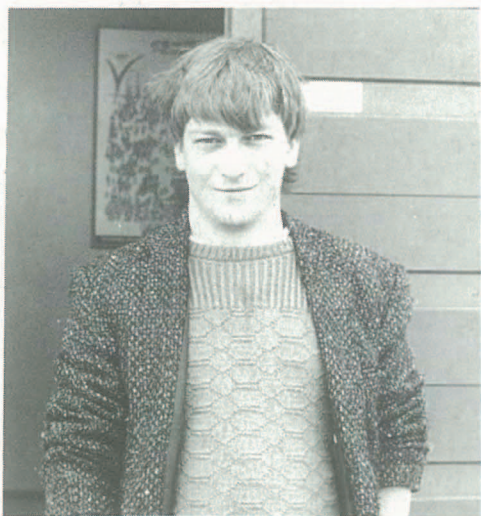
A Plouzané, les 13-18 qui sont les électeurs de ce conseil municipal, re-

présentent près de 15 % de la population (1.700 jeunes). L'idée a été accueillie avec enthousiasme chez les élus : « nous avons sans doute aussi beaucoup à apprendre de la part de ces jeunes » confie Michel Noullez. « Cette volonté d'implication à la vie locale fait grand plaisir à voir ». Reste le problème de la représentativité des 29 élus qui constitueront ce conseil puisque le premier écho enregistré auprès des jeunes laisse à penser que le record d'influence aux urnes ne sera pas battu...

Un bon conseil : celui des jeunes

MUNICIPALES

Christian Bergot : « Il faut que Plouzané bouge »



potentiels, foyer par foyer. Heureusement que je suis au chômage (rires)...

Vivre à Plouzané : Un premier bilan ?
Christian Bergot : *Ce n'est pas l'engouement que nous aurions souhaité... Ce conseil aura toutefois le mérite d'exister. Il faut que les jeunes puissent disposer d'une structure qui les mène à une réflexion constructive. Entre l'idée, le besoin et la phase de réalisation, les jeunes ne connaissent pas tous les obstacles à franchir : ils sont nombreux, il faut les découvrir...*

Tous aux urnes

- ♦ Tous les jeunes ayant entre 13 et 18 ans ont droit de vote.
- ♦ Le conseil compte au total 29 élus.
- ♦ Une liste est proposée à tous les électeurs sous forme de bulletin / liste.
- ♦ Chaque jeune conseiller est rééligible une fois s'il n'a pas atteint 18 ans pendant son mandat.
- ♦ Le conseil municipal des jeunes se réunira en mairie sous la présidence du maire de Plouzané.

Avec un groupe de la JOC (Philippe Le Guével, Gilles Le Faucheur, Jean-Yves Noret et David Pelen), Christian Bergot est l'un des principaux initiateurs de ce conseil. Beaucoup de travail pour voir aboutir cette idée. Il nous livre quelques réflexions.

Vivre à Plouzané : Quelle fut l'idée première ?

Christian Bergot : *Elle fut lancée après une soirée de réflexion sur le thème « bouge ta ville ». Un groupe s'étant constitué pour essayer de définir la place des jeunes dans la commune. Nous savions que d'autres villes avaient, autour de projets pédagogiques, constitué des conseils municipaux de jeunes...*

Vivre à Plouzané : Quelle fut la plus importante part au travail ?

Christian Bergot : *(sourire), le recensement. En fait, toutes les étapes ont été importantes : l'avant projet, le soutien de la mairie, la diffusion de l'information. Mais j'ai passé beaucoup de temps à dénombrier tous les électeurs*

